



La Celle Saint-Cloud

République Française  
Département des Yvelines  
78170

## DECISION MUNICIPALE N° 2023.40

### DECISION D'ESTER EN JUSTICE CONTENTIEUX RESSOURCES HUMAINES

Je soussigné, Olivier DELAPORTE, Maire de La Celle Saint-Cloud et Vice-Président de Versailles Grand Parc,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22,

Vu la délibération n°2020.02.01 en date du 9 juin 2020 autorisant le Maire par délégation du Conseil municipal à prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22-16ème du Code général des collectivités territoriales,

Vu la requête n° 2306580-2 enregistrée le 9 août 2023 auprès du Tribunal Administratif de Versailles tendant à l'annulation de la décision implicite de rejet de la demande préalable en indemnisation formée par un agent de la Ville, le 16 mai 2023,

Considérant la nécessité de désigner le Cabinet GOUTAL, ALIBERT & ASSOCIES pour défendre les intérêts de la Ville dans ce dossier,

#### DÉCIDE

Article 1<sup>er</sup> : D'ester en justice et de désigner le cabinet GOUTAL, ALIBERT & ASSOCIES, Sociétés d'avocats demeurant 16 boulevard de la Reine, 78000 VERSAILLES pour représenter la Ville devant le Tribunal Administratif de Versailles dans l'affaire opposant [REDACTED] à la Ville de la Celle Saint-Cloud.

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 17 août 2023.



Le Maire,

Olivier DELAPORTE  
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Acte rendu exécutoire en vertu de son dépôt en  
Préfecture le 30/08/2023  
Accusé réception 078-217801265-20230817-  
DEC2023-40-A1 et de sa publication le 30/08/2023



P/Le Maire,  
par délégation,

Aude BELLOIR

Directrice du Pôle Administration Générale  
Relations aux citoyens